

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le vingt-six mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme TARERLAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

n° 20240326_D_035

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
Annexe Immobilier
Route de la Flachère :
Affectation des
Résultats 2023

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2023,

Constatant que le Compte Financier Unique présente :

Un déficit de fonctionnement global de :	- 36 593,56 €
Un excédent d'investissement global de :	1 365 841,32€

Vu l'Etat des Restes A Réaliser :

• - R.A.R. en Dépenses de	- 121 077,84 €,
• + R.A.R. en Recettes de	259 000,00 €,

Vu le dégagement de financement de 1 503 763,48 €,

Décide à l'unanimité, de reporter :

- En section d'investissement, l'excédent d'investissement de :
1 365 841,32 €,

- En section de fonctionnement, le déficit de fonctionnement, soit :
- 36 593,56 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



La Secrétaire de séance

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326 Nadia ADJERIOU

Reçu le 04/04/2024